

Alessandro Chechi, Raphaël Contel, Marc-André Renold  
Octobre 2011

## **Affaire Weary Herakles – Turquie et Museum of Fine Arts Boston**

*Turkey/Turquie – Museum of Fine Arts Boston – Antalya Museum –  
Archaeological object/objet archéologique – Post 1970 restitution  
claims/demandes de restitution post 1970 – Diplomatic channel/voie  
diplomatique – Negotiation/négociation – Settlement agreement/accord  
transactionnel – Illicit excavation/fouille illicite – Illicit  
exportation/exportation illicite – Ownership/propriété – Deaccession –  
Unconditional Restitution/restitution sans condition*

*Le Weary Herakles est une statue romaine en marbre trouvée en 1980 à  
Pergé, en Turquie. En 1981, le Museum of Fine Arts Boston a acquis en  
copropriété avec les collectionneurs Leon Levy et Shelby White la partie  
supérieure de la sculpture. En 1990, le gouvernement turc a revendiqué la  
propriété de la sculpture. Après de longues négociations, le Weary Herakles  
a été restitué à la Turquie en septembre 2011.*

*I. Historique de l'affaire; II. Processus de résolution; III. Problèmes en  
droit; IV. Résolution du litige; V. Commentaire; VI. Sources.*

CENTRE DU DROIT DE L'ART – UNIVERSITÉ DE GENÈVE

PLATEFORME ARTHEMIS  
[art-adr@unige.ch](mailto:art-adr@unige.ch) – <https://unige.ch/art-adr>  
Ce matériel est protégé par le droit d'auteur.

## I. Historique de l'affaire

### Demande de restitution post 1970

- **1980**: A Pergé, site archéologique important en Turquie, des archéologues turcs trouvent une douzaine de statues, dont la partie inférieure du *Weary Herakles*. Cette dernière est exposée au musée d'Antalya.
- **1981**: **Le Museum of Fine Arts Boston (MFA Boston) et les collectionneurs new-yorkais Leon Levy et Shelby White achètent** la moitié supérieure du *Weary Herakles* à Mohammad Yeganeh, un marchand allemand. Conformément à leur accord, **le MFA Boston a la possession de la statue** mais n'est propriétaire qu'à 50 % ; les 50 % restants devant être transférés au musée après la mort de Leon Levy.
- **1990**: La statue est **prêtée** au Metropolitan Museum of Art de New York. Par la suite, un magazine publie un article affirmant que la moitié supérieure de la statue en possession du MFA Boston correspond à la moitié inférieure conservée au musée d'Antalya.<sup>1</sup>
- **1992**: **Un test** est fait au MFA Boston : un plâtre de la moitié inférieure de la statue est envoyé à Boston par le gouvernement turc afin de vérifier s'il correspond à la moitié du MFA de Boston. Sous l'étroite surveillance d'experts et d'avocats, le plâtre s'ajuste parfaitement, prouvant ainsi que les deux fragments font partie de la même statue. Malgré cela, le MFA Boston, Leon Levy et Shelby White n'ont pas proposé de rendre la moitié en leur possession, mais ont simplement souligné le fait que la statue avait été achetée en toute légalité.
- **2003**: **Leon Levy meurt** et le MFA Boston obtient la pleine propriété de la moitié supérieure du *Weary Herakles*.
- **2003-2011**: Après que le MFA Boston ait acquis la totalité des intérêts de la moitié supérieure de la sculpture, les négociations ont repris<sup>2</sup>. En juillet 2011, le MAF Boston annonce que la partie supérieure contestée sera rendue à la Turquie et sera réunie avec la partie inférieure. Les responsables du MFA Boston ont déclaré qu'il est dans l'intention du musée d'officialiser **un accord en 2011** et d'obtenir un prêt à court terme de l'ensemble du *Weary Herakles* pour une exposition avant le rapatriement
- **22 Septembre 2011**: Le MFA Boston et les fonctionnaires turcs ont signé un accord transférant la propriété de la moitié supérieure du *Weary Herakles* au gouvernement turc. La statue a été remise après la signature.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Press Release of the Boston Museum of Fine Arts, Museum of Fine Arts, Boston, and Turkish Republic Reach Agreement for Transfer of Top Half of *Weary Herakles* to Turkey, 23 septembre 2011.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> "Turkey: Boston Museum Returns Top of Hercules Statue," *The Washington Post*, 25 Septembre 2011, consulté le 26 septembre 2011, [http://www.washingtonpost.com/world/middle-east/turkey-boston-museum-returns-top-of-hercules-statue/2011/09/25/gIQAj6xZwK\\_story.html](http://www.washingtonpost.com/world/middle-east/turkey-boston-museum-returns-top-of-hercules-statue/2011/09/25/gIQAj6xZwK_story.html).

## II. Processus de résolution

### Voie diplomatique – Négociation – Accord transactionnel

- Depuis la découverte que le MFA Boston possédait la moitié supérieure du *Weary Herakles*, le gouvernement turc, le musée d'Antalya et plusieurs archéologues turcs ont plaidé pour la réunification de la statue. Pour sa part, le MFA Boston s'est appuyé sur la légalité de l'achat et sur ses droits en vertu du droit général de possession et de propriété.
- Toutefois, en 2003, après l'acquisition de la totalité des intérêts de la moitié supérieure de la sculpture, le MFA de Boston a décidé de contacter la Turquie en vue de trouver un accord.<sup>4</sup>

## III. Problèmes en droit

### Fouille illicite – exportation illicite – Propriété – Deaccession

- La demande de restitution du *Weary Herakles* portait sur les questions juridiques caractérisant généralement la plupart, sinon la totalité, des affaires concernant des antiquités extraites clandestinement de sites archéologiques et sorties illégalement du pays d'origine :
  - (i) aucune documentation ne faisait état de la découverte de l'objet, de son contexte ou encore indiquait si les deux pièces appartenaient vraiment à la même statue ;
  - (ii) les dossiers du MFA de Boston ont démontré que le marchand allemand avait probablement fourni une fausse provenance afin de faciliter le « blanchiment » de l'objet (il a, en effet, allégué que la statue provenait de la collection de sa mère, qui l'a obtenue vers 1950 auprès d'un marchand allemand) ;
  - (iii) il n'y avait aucun élément indiquant que la législation turque pertinente s'appliquait au moment de l'enlèvement ;
  - (iv) le musée n'a pas été en mesure de se désaffilier de manière autonome et de restituer le fragment, étant donné qu'il appartenait en partie (50 %) à Leon Levy ;
  - (v) il n'existait pas d'accord bilatéral entre les États-Unis et la Turquie en vertu de la loi de mise en œuvre de la *Convention on Cultural Property Implementation Act* (CCPIA), loi par laquelle les États-Unis ont mis en œuvre la *Convention de l'UNESCO concernant les moyens d'interdire et de prévenir l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels de 1970* (en vertu de la CCPIA, les États-Unis peuvent conclure un accord bilatéral avec un État partie à la Convention de l'UNESCO – sous certaines conditions – et imposer des restrictions à l'importation de biens culturels volés et illégalement exportés de cet État).

---

<sup>4</sup> Press Release of the Boston Museum of Fine Arts, Museum of Fine Arts, Boston, and Turkish Republic Reach Agreement for Transfer of Top Half of *Weary Herakles* to Turkey, 23 Septembre 2011.

#### IV. Résolution du litige

##### Restitution sans condition

- Le *Weary Herakles* a été renvoyé en Turquie par le MFA Boston suite à la signature d'un accord de rapatriement, le 22 septembre 2011. La conclusion de l'accord entre le MFA Boston et les responsables turcs a été précédée d'un vote du Conseil d'administration du MFA Boston en faveur de la restitution de la sculpture.<sup>5</sup>
- Il convient de noter que l'accord reconnaît que le MFA Boston avait initialement acquis l'objet de bonne foi, sans aucune connaissance des questions de propriété.<sup>6</sup>
- Contrairement aux premières informations, l'accord ne contient pas de clause soumettant le retour au prêt temporaire de l'ensemble de la statue au MFA Boston.

#### V. Commentaire

- L'accord conclu entre le MFA Boston et la Turquie a mis fin à un litige concernant un bien culturel de longue date.
- On peut affirmer que le MFA Boston a proposé de reprendre les négociations après plus d'une décennie pour trois raisons principales.
- Tout d'abord, après le décès de Leon Levy, le musée a obtenu la pleine propriété de la sculpture et, par conséquent, l'entière responsabilité vis-à-vis de la demande de restitution faite par la Turquie.
- Deuxièmement, les fonctionnaires du MFA Boston étaient au courant des développements survenus dans le domaine du patrimoine culturel en ce qui concerne la question de la restitution des objets d'art déplacés illicitement. Ces développements concernent non seulement le changement de l'équilibre des pouvoirs entre *pays marché* et *pays source*, mais aussi le changement des pratiques des musées en matière d'acquisition et de restitution. De même, les fonctionnaires du MFA Boston étaient conscients des avantages découlant d'une approche coopérative sur la question de la restitution. À cet égard, il convient de rappeler qu'en 2006, le MFA Boston a conclu un accord avec l'Italie concernant la restitution de plusieurs objets archéologiques. Le musée a décidé de conclure cet accord en raison des éléments de preuve apparus lors du procès de Marion True et Robert Hecht à Rome, ayant démontré que les antiquités avaient été enlevées lors de fouilles illicites. Il est donc évident qu'en traitant le cas du *Weary Herakles* les fonctionnaires du MFA Boston voulaient éviter un scandale public ainsi que l'atteinte à sa réputation pouvant être causée par la poursuite du litige. Il s'agit donc d'une affaire de plus prouvant que, dans le passé, de nombreux directeurs de musées ont acquis des matériels culturels en connaissant (ou en ignorant) leur origine illicite.
- Troisièmement, et par conséquent, il ne peut être exclu que les fonctionnaires du MFA Boston aient proposé de reprendre les négociations avec la Turquie sur avis de leur conseiller juridique afin d'éviter le risque d'une action en justice. En d'autres termes, il ne

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> "Boston Museum Returns Hercules Bust to Turkey," *CBC News*, 26 septembre 2011, consulté le 26 septembre 2011, <http://www.cbc.ca/news/arts/story/2011/09/26/hercules-bust-return-turkey.html>.

peut être exclu que l'accord envisagé ait été motivé par la perspective d'un succès probable de la Turquie au cours d'un procès. Il est vrai que l'on ne peut que spéculer sur ce qui se serait passé si le gouvernement turc avait déposé une plainte contre le MFA Boston devant les tribunaux américains. Toutefois, plusieurs affaires démontrent que les tribunaux américains appliquent les lois nationales – telles que le *National Stolen Property Act* (NSPA) et l'*Archaeological Resources Protection Act* (ARPA) – pour protéger les matériaux archéologiques passés en contrebande depuis des États étrangers.<sup>7</sup>

## VI. Sources

### a. Doctrine

- Urice, Stephen K., and Andrew L. Adler. “Unveiling the Executive Branch’s Extralegal Cultural Property Policy.” *University of Miami Legal Studies Research Paper*, 20 (2010). Consulté le 20 juillet 2011. [http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=1658519](http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1658519).

### b. Législations

- Legislation for the Ancient Properties of 25 April 1973 No. 1710 (Turkey)

### c. Médias

- Geoff Edgers, “Making ‘Herakles’ Whole after All These Years”, *The Boston Globe*, 17 juillet 2011. Consulté le 22 juillet 2011. [http://www.boston.com/ae/theater\\_arts/articles/2011/07/17/museum\\_of\\_fine\\_arts\\_to\\_return\\_weary\\_herakles\\_statue\\_to\\_turkey/?page=full](http://www.boston.com/ae/theater_arts/articles/2011/07/17/museum_of_fine_arts_to_return_weary_herakles_statue_to_turkey/?page=full).
- Press Release of the Boston Museum of Fine Arts, Museum of Fine Arts, Boston, and Turkish Republic Reach Agreement for Transfer of Top Half of *Weary Herakles* to Turkey, 23 septembre 2011.
- “Turkey: Boston Museum Returns Top of Hercules Statue.” *The Washington Post*, 25 septembre 2011. Consulté le 26 septembre 2011, [http://www.washingtonpost.com/world/middle-east/turkey-boston-museum-returns-top-of-hercules-statue/2011/09/25/gIAAj6xZwK\\_story.html](http://www.washingtonpost.com/world/middle-east/turkey-boston-museum-returns-top-of-hercules-statue/2011/09/25/gIAAj6xZwK_story.html).
- “Boston Museum Returns Hercules Bust to Turkey.” *CBC News*, 26 Septembre 2011. Consulté le 26 septembre 2011, <http://www.cbc.ca/news/arts/story/2011/09/26/hercules-bust-return-turkey.html>.

---

<sup>7</sup> La compétence des États-Unis à poursuivre les personnes qui font du trafic d'objets archéologiques volés en vertu de la NSPA est prouvée, entre autres, par les affaires *United States v. McClain* (545 F.2d 988, 991-992 (5th Cir. 1977)) et *United States v. Schultz* (178 F.Supp. 2d445 (S.D.N.Y. 3 January 2002), *aff'd*, 333 F.3d 393 (2nd Cir. (NY) 10 June 2003)). Alors que d'après ses termes et travaux préparatoires l'ARPA a pour but de protéger les ressources archéologiques provenant des États-Unis, depuis 1996, les procureurs fédéraux l'ont fait pour les ressources archéologiques volées à des États étrangers, voir par exemple *United States v. An Archaic Etruscan Pottery Ceremonial Vase C. Late 7th Century, B.C.*, No. 1:96-cv-09437 (S.D.N.Y. 24 March 1997). Sur ce point voir Urice et Adler, “Unveiling the Executive Branch’s Extralegal Cultural Property Policy”.